Martigny, lundi 26 mai 1941. *81me année* *No 61.*

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 9.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 13.50
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 17.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX **II c 58**
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Rédaction : Téléphone N° 6 10 31
Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36 — ANNONCES — Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

ANNONCES — RÉCLAMES
le mm.-ligne ou son espace — le mm.-ligne 2 colonnes / 81 mm.
8 ct. CANTON 20 ct.
10 ct. SUISSE 30 ct.
10 ct. ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX **II c 485**

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

Lettre de Berne

La session de juin
Coopération continentale

(De notre correspondant particulier)

La session ordinaire d'été des Chambres fédérales, qui durait habituellement trois semaines, sera écourtée de huit jours. Les groupes parlementaires s'abstiendront, vu les circonstances, d'utiliser une journée pour des excursions en d'idylliques refuges champêtres, où la délicatesse des truites, la saveur des poulets de grain et autres trésors gastronomiques faisaient oublier à nos pères-conscrits les soucis de leur charge. Tout comme le simple mortel se voit imposer deux jours sans viande par semaine, le Parlement connaîtra — pour combien d'années encore ? — une session d'été sans « Bummel » sur le lac de Thoune ou dans les plaines truculentes de l'Emmenthal ou du Seeland.

Comme à l'accoutumée, le morceau de résistance sera constitué par l'examen du rapport de gestion. Mais nous vivons des temps si extraordinaires qu'il sera bien difficile de conserver à ces débats le caractère d'un échange de vues approfondi sur la bonne marche des affaires publiques. Nous nageons en plein dans le transitoire et le provisoire ; les solutions de tous les problèmes sont de nature passagère et temporaire. Et le chapitre de notre politique extérieure, qui avait habituellement le don de stimuler la salive de nos orateurs, est devenu une sorte de chasse gardée dans laquelle nul mortel n'a le droit de s'égarer avec sa gibecière... Malgré l'envie folle qu'en éprouvent quelques-uns, il est des sujets qu'il n'est plus possible ni permis d'aborder. Force est bien de se rabattre sur des histoires de ruisseaux, de passages sous voie et de recours en grâce.

Le Conseil fédéral s'est décidé à faire inscrire dans l'ordre du jour l'examen du projet d'arrêté sur la force obligatoire des contrats collectifs du travail. Nos sept sages en sont arrivés à la conviction que dans l'intérêt de la paix sociale et de la bonne harmonie entre les diverses catégories de travailleurs, il y avait lieu de faire un pas décisif en avant dans la voie de l'organisation professionnelle. Le dit projet a été soumis à l'examen des gouvernements cantonaux et des grandes associations économiques. Dans l'ensemble et sous réserves de modifications de détails, les réponses ont été favorables. La résistance la plus marquée provient des milieux syndicaux, apparemment inquiets de la perspective de perdre une bonne partie de leur influence doctrinale sur les masses ouvrières et des milieux du grand patronat de la Suisse alémanique, peu enclin à s'engager dans une direction contraire à celle du libéralisme économique qui, à ses yeux, fut le grand artisan de notre prospérité économique et industrielle au cours des dernières décades.

Nous croyons, quant à nous, que les conditions économiques et sociales se sont si profondément modifiées, depuis le début du présent siècle, et qu'elles subiront encore des transformations si importantes que notre petit pays, géographiquement isolé au centre du continent européen, ne pourrait pas impunément se raccrocher à des formules reconnues aujourd'hui comme périmées. Au sein même du parti radical-démocratique suisse, qui a présidé aux destinées de la Suisse moderne, des efforts très sérieux ont été tentés en vue de doter notre pays d'un régime d'organisation professionnelle propre aussi bien à garantir la bonne entente entre patrons et ouvriers — en assurant à chacun son dû, en toute équité — qu'à engendrer dans le pays cette notion si saine de la solidarité entre les classes. C'est, comme il arrive souvent, le zèle intempestif et suspect de certains doctrinaires, trop prompts à imiter servilement tout ce qui se fait au dehors, qui a le plus contribué à provoquer l'ajournement d'une telle organisation. Milieux patronaux et syndicaux se sont d'instinct regimbés contre des tendances hétérogènes, manifestement incompatibles avec nos traditions de liberté individuelle en matière de travail. Ceux qui ne voulaient voir de beau et de bien que dans la contrainte étatique et les modèles périmés ont desservi beaucoup plus qu'ils ne se l'imaginent la cause qu'ils croyaient défendre. On s'est méfié de ces théoriciens moins soucieux de susciter chez nous la paix sociale que de faire bon gré mal gré de notre pays un champ d'expérience à leurs doctrines idéologiques.

Que nos pouvoirs publics fassent donc un essai, en accordant autant que possible les postulats de la solidarité des classes et ceux de la liberté économique, ce sera fort bien. L'essentiel est que les normes nouvelles demeurent conformes à notre esprit suisse et à nos traditions qui, elles aussi, ont fait largement leurs preuves. Ce sera autant de gagné pour le pays.

* * *

Le Conseil fédéral a également pris l'initiative de se mettre en rapports directs avec les gouvernements de Vichy et de Rome afin de coordonner les efforts en vue d'améliorer la navigation fluviale sur le Rhône et d'associer directement la Suisse aux progrès de la navigation fluviale italienne, en créant une liaison directe entre l'Adriatique et le lac Majeur. Comme les travaux d'aménagement de la voie fluviale du Rhin sont en pleine exécution, notre pays deviendra un nœud fluvial, comme il est déjà un nœud ferroviaire, pour peu que le grand projet de la voie navigable du Rhône au Rhin devienne un jour une féconde réalité.

C'est là de la collaboration continentale d'une souveraine utilité, bien propre à prouver à tous nos grands voisins que, loin de constituer « un corps étranger », la Suisse entend rester le lien essentiel des rapports internationaux au cœur de l'Europe. Il faut féliciter le Conseil fédéral de son initiative, qui prouve qu'en pleine tourmente, nos édiles voient loin et savent préparer les voies d'une reconstruction dans laquelle la Suisse saura jouer son rôle indispensable et bienfaisant.

P.

La session du Grand Conseil

(Retardé à cause de la fête de l'Ascension)

Il y a quelques années, époque qui nous paraît déjà lointaine d'une France foncièrement républicaine et démocratique, nous fîmes la connaissance, dans la ravissante station balnéaire de Vittel, du député de la région. Conscient des devoirs de son mandat et aussi... par souci de sa réélection, il ne manquait pas une occasion de consulter les notables de l'arrondissement. Un jour, nous raconta-t-il, qu'il vantait les mérites du gouvernement de coalition nationale présidé par M. Poincaré et dans lequel figuraient des collaborateurs tels que MM. Herriot, Tardieu et Marin, le maire d'une toute petite commune des Vosges l'interrompit par cette observation : « Pas nécessaire de nous faire un discours ; tout le monde voit bien que ça va mieux depuis qu'ils sont d'accord à Paris ».

Et à Sion, donc ?

Oui, ça va mieux, beaucoup mieux, même que tout est changé depuis la participation des radicaux au Gouvernement. Si l'accord n'est pas absolument parfait, si une cordialité étroite n'anime pas toujours l'un ou l'autre conseiller d'Etat, il faut reconnaître que l'esprit de concorde et la volonté commune de bien faire sont suffisants pour fixer une ligne de conduite générale et pour diriger. C'est l'essentiel.

Le canton a déjà tiré de larges profits de ce nouvel état de choses. Et le Grand Conseil s'en est ressenti lui aussi. La preuve vient d'en être faite lors de la récente session parlementaire. Les discussions se déroulent d'une façon objective, hors de toute passion partisane, autour d'une proposition ou d'un projet de réforme d'où sont bannis l'à peu près et la confusion d'autrefois.

Sans doute, par ci par là, les délibérations souffrent encore des tiraillements entre conservateurs et chrétiens sociaux du Haut-Valais. Il serait en tout cas souhaitable de doter le président de la Haute Assemblée d'une meilleure arme-réglementaire pour combattre certaines lenteurs. En bref, notre nouveau Grand Conseil pourra faire œuvre utile nonobstant les défauts inhérents à tout parlement, défauts que nos rénovateurs-totalitaires se plaisent à regarder à travers un verre grossissant à seule fin de justifier leur plan de suppression des libertés parlementaires.

L'examen de l'objet principal de la session, les comptes de l'Etat pour l'exercice 1940, a démontré que les finances valaisannes sont maintenant remises dans le droit chemin. Ce ne fut pas sans peine. Le temps n'est pas encore éloigné où la commission des finances bataillait durement avec la majorité du Conseil d'Etat et où la fraction radicale jetait des cris d'alarme ou refusait le budget ou la gestion par protestation.

Il s'en faut d'ailleurs que nos finances aient franchi toutes les étapes ou que tout péril soit conjuré. Un retour brusque et brutal pourrait bien se produire. Sans compter que si la Caisse d'Etat n'inspire pas d'inquiétudes en ce moment, il n'en va pas de même de celle des communes. Un jour ou l'autre — et ce sera bientôt — le Gouvernement et le Parlement devront prendre des mesures de redressement de la situation financière tout au moins de certaines communes. Car, à quoi bon se flatter d'avoir de bonnes finances cantonales, si les communes, qui sont l'élément principal du progrès et de la prospérité, risquent de succomber sous le poids de leurs dettes ? Nous n'aurions pas hésité, pour notre part, à demander la répartition entre les communes d'une partie des cinq millions versés à l'Etat provenant du bénéfice de la dévaluation réalisé par la Banque nationale, si nous n'avions appris que notre argentier cantonal en avait fait un très judicieux emploi.

Le Grand Conseil a appris avec une réelle satisfaction que l'Aluminium de Chippis venait de payer à l'Etat la coquette somme de 500.000 fr. pour l'octroi de la concession des forces motrices du Haut-Rhône. A ce montant viendront se joindre des redevances annuelles de plusieurs dizaines de mille francs. Aussi, le chef du Département des Finances a peine à dissimuler sa joie.

Félicitons le Conseil d'Etat d'avoir réussi lui-même cette magnifique opération, alors qu'il y a quelques années, une autre concession importante avait été l'occasion d'une splendide spéculation dirigée de main de maître par l'ancien député et préfet Raymond Evéquoz.

De nombreux projets de décrets d'amélioration et de protection de notre sol ont été adoptés. Sans compter une décision qui va permettre *enfin* la construction des casernes de Sion dont le coût sera de 3 millions et... plus. Disons en passant que M. le conseiller d'Etat Fama a su concilier les intérêts du canton et ceux de la ville de Sion. Les prestations de celle-ci sont de l'ordre d'un million environ. Il faut reconnaître que cela compte surtout après ce que nous venons d'écrire au sujet de l'état des finances communales en général.

Il nous plaît de terminer cette petite chronique en mentionnant le beau témoignage d'estime et de confiance que le Grand Conseil a donné à son deuxième vice-président, M. René Spahr, en l'élisant à la haute fonction de juge cantonal à la presque unanimité de ses suffrages. Cette élection s'est faite en remplacement de M. le juge cantonal Camille Desfayes, qui a grandement honoré la magistrature judiciaire valaisanne. Le Grand Conseil aurait-il voulu lui donner, une dernière fois, une marque de déférente amitié, qu'il ne pouvait mieux faire que d'ouvrir à son successeur toute grande la porte de notre Cour cantonale de justice.

Le nouveau juge cantonal, nous en avons la certitude absolue, suivra fidèlement l'exemple de celui que désormais le peuple valaisan appellera simplement mais affectueusement : le juge Desfayes.

C. C.

Belle réception. — *On nous écrit :*

Peut-être avez-vous été une fois transporté dans un hôpital dans un état alarmant ? Vous sentez la mort qui vous guette ; elle met la terreur et vous fait courir un frisson le long de l'échine..

L'hôpital, les Sœurs silencieuses qui glissent comme des ombres, l'odeur de l'éther... Ce sont toujours des heures pénibles, mais on se raccroche vite à l'espoir, et le moindre sourire du docteur vous rassure. Si dure que soit la vie, on y tient. Le malade qui se sent condamné cherche une raison d'espérer, Or, il ne faut pas avoir la cruauté inconsciente de certaine Sœur d'un Pavillon de tuberculeux du Centre, qui, devant un malade que l'on amenait et l'infirmière héberluée, dit d'une voix suave et cruelle :

— Alors, vous venez ici pour mourir ?

— Oui, gémit le malade, d'une voix rauque et amère ; oui, je viens pour mourir...

Que dire d'une telle scène ?

Cette Sœur n'en serait pas à sa première.

Des malades indignés.

Succès. — A la suite de la dernière session d'examens, l'Ecole polytechnique de Zurich a décerné le diplôme d'ingénieur-constructeur à M. Armand Bochatay, de Vernayaz.

D'autre part, M. G. Rey-Bellet, de St-Maurice, a passé son examen de doctorat ès sciences en chimie à la Faculté des sciences de l'Université de Fribourg avec la note *magna cum laude.*

Nos félicitations.

A travers le monde

Pour transborder les chars d'assaut. — *Le lieutenant-colonel Royal B. Lord, aux Etats-Unis, a trouvé un système de câbles permettant de transporter en quatre minutes un tank de treize tonnes à travers un cours d'eau. Pour une armée moderne, qui progresse de 200 milles par jour, le plus important problème consiste à transporter à travers un fleuve, notamment, ou d'autres obstacles semblables, des tanks, des camions et des voitures de reconnaissance. Jusqu'ici, on se servait de ponts aménagés avec des pontons, ce qui exigeait du temps. La trouvaille américaine consiste à ériger une tour de quarante pieds de chaque côté du fleuve. De ces tours d'acier partent des câbles sur lesquels le tank est conduit comme une benne.*

Un homme prévoyant. — *La police française a arrêté un rentier avignonnais chez lequel on a découvert un rouleau de mille dollars en or, une grande quantité de conserves, du savon, des chaussures, des meubles et du café vert.*

Un pneu increvable ? — *Un ingénieur de Bari (Italie) dit avoir découvert un nouveau type de chambre à air qui présente la particularité de ne pas se dégonfler en cas de crevaison. Il obtient ce résultat en soumettant le caoutchouc employé pour la fabrication de cette chambre à air à un traitement chimico-thermique. Au moment où la chambre est perforée, le caoutchouc se resserre de lui-même et empêche la fuite de l'air. Puis, par un phénomène dû au traitement spécial du caoutchouc, le trou se résorbe peu à peu.*

Un impôt sur le chewing-gum. — *Un représentant du gouvernement des Etats-Unis a déclaré à une commission du Parlement que l'impôt de 5 % sur le chewing-gum produirait annuellement 18,2 millions de dollars.*

Les restrictions au Zoo de Bâle. — *La rareté de certaines denrées alimentaires a des répercussions désagréables jusque dans la nourriture des animaux du jardin zoologique de Bâle. Les rations de viande des tigres et autres carnassiers ont dû être diminuées. Les ours bruns et les ours noirs d'Amérique, qui se nourrissaient jusqu'ici de pain et de fruits, ont dû s'habituer peu à peu aux pommes de terre.*

Après avoir menacé, au début, de faire la grève de la faim, les animaux ont tout de même fini par s'accommoder tant bien que mal de leur nouveau régime.

Le colonel Collet passe dans le camp britannique. — *En Syrie, il y a quelques jours, le lieutenant-colonel français Collet, sous prétexte d'exercice, a rejoint les forces britanniques de Transjordanie avec quelques-uns de ses cavaliers tcherkesses.*

La lutte contre le communisme. — *Le nombre des propagandistes communistes internés par décision administrative, en France, s'élèverait à l'heure actuelle à environ trente mille, dont dix-huit mille en zone occupée et douze mille en zone libre.*

Les relations franco-allemandes. — *L'amiral Darlan, vice-président du Conseil français, a fait des déclarations au peuple français, vendredi à Vichy, sur ses pourparlers avec le chancelier Hitler.*

« Le chancelier Hitler ne m'a pas demandé, a-t-il dit, de lui livrer notre flotte. Tout le monde sait, et les Anglais mieux que quiconque, que je ne la livrerai à personne. Le chancelier ne m'a demandé aucun territoire colonial. Il ne m'a pas demandé de déclarer la guerre à l'Angleterre. Pourquoi l'eût-il fait ? L'Allemagne, qui a commencé la guerre seule, se juge capable de la terminer seule contre n'importe quelle coalition. A aucun moment de la conversation, il n'a été question de l'abandon quelconque de la souveraineté française. La France choisit librement la voie dans laquelle elle s'engage. D'elle dépendent son présent et son avenir. Elle aura la paix qu'elle se sera faite elle-même. Elle aura, dans l'organisation européenne, la place qu'elle se sera préparée. »

Les erreurs passées... — *« Rappelez-vous — continue l'amiral Darlan — que la France a subi la plus grande défaite de son histoire, que les trois cinquièmes de son territoire sont occupés et que nous avons un million et demi de prisonniers. Cette défaite est due à nos erreurs passées. De 1919 à 1939, nos gouvernants et nos assemblées législatives ont accumulé les erreurs et se sont laissé entraîner à défendre des intérêts qui n'étaient pas les nôtres, ils ont laissé saboter le moral de la nation. Ils ont légalisé la paresse et le désordre. A l'extérieur, ils ont poursuivi une politique incohérente. Ils nous ont institué les protecteurs de petites nations européennes, sans avoir été capables de forger les armes indispensables à l'accomplissement de cette mission.*

» Décidés à porter secours à tout le monde, ce qui imposait une puissante armée offensive, nos gouvernants et nos assemblées n'ont doté, cependant, le pays que d'une armée défensive. N'ayant su préparer la guerre ni moralement, ni matériellement, nos gouvernants l'ont cependant déclarée.

» De l'issue des négociations en cours dépend l'avenir de la France. Il s'agit pour elle de choisir entre la vie et la mort. Le maréchal et le gouvernement ont choisi la vie. Votre devoir est tout tracé. Suivez le maréchal. Aidez-le de toutes vos forces dans son œuvre de rénovation nationale. »

En passant...

Une question de vie ou de mort

Depuis des mois des pourparlers sont en cours entre l'Allemagne et la France afin de tenter entre les deux pays un régime de collaboration qui jadis semblait impossible et qui apparaît maintenant comme une nécessité de l'heure.

Ces pourparlers ont en partie abouti, en dépit des difficultés que les négociateurs avaient à surmonter, mais si l'on connaît l'esprit de l'accord, on en ignore encore la lettre.

La France avait accepté de signer dans l'honneur un armistice, et depuis le maréchal Pétain s'en tenait exclusivement à ses clauses.

M. Pierre Laval, pour avoir tenté de sortir de ce cadre, avait été rejeté dans l'ombre avec une fermeté qui frisait la brutalité. Mais, le moment allait arriver où la France aurait à prononcer son choix de façon plus précise. C'est ce qu'elle vient de faire : En se rapprochant de l'Allemagne, elle s'éloigne automatiquement de l'Angleterre, et sans trahir son ancienne alliée, elle l'abandonne.

C'est un fait capital qui domine aujourd'hui les événements. L'amiral Darlan vient d'annoncer au peuple la nouvelle au cours d'une allocution qui demeure imprécise et dont les trois points essentiels peuvent être rapidement résumés :

Le chancelier, a déclaré l'orateur, ne m'a pas demandé de lui livrer notre flotte. Il ne m'a demandé aucun territoire colonial. Il ne m'a pas demandé de déclarer la guerre à l'Angleterre.

Ce sont là des généralités et l'on comprend que soit en Angleterre soit en Amérique elles soulèvent une certaine méfiance.

Mais l'amiral Darlan s'est adressé, avant tout, à la France, et sans lui livrer des secrets d'Etat, il l'exhorte à suivre aveuglement son chef :

« De l'issue des négociations en cours, s'est-il écrié, dépend l'avenir de la France. Il s'agit pour elle de choisir entre la vie et la mort. Le maréchal et le gouvernement ont choisi la vie. Votre devoir est tout tracé. Suivez le maréchal. »

Suivez-le, pourrait-il ajouter, d'un cœur confiant, sans vous poser de questions, sans lui en poser à lui-même...

Les Français qui étaient habitués à discuter ouvertement de tout, à juger leurs dirigeants dans la presse ou dans les meetings, à critiquer le gouvernement à chaque initiative, auront probablement de la peine à s'adapter aux nouvelles méthodes autoritaires.

Cependant, le maréchal qui se comporta, jadis, héroïquement à Verdun et qui maintenant vient de forcer le respect de l'ennemi, jouit d'un tel prestige et d'un tel ascendant que son pays l'écoutera. Il a personnellement assumé ses responsabilités devant l'Histoire, avec tant de loyauté, qu'on ne met pas son honnêteté en doute.

A l'étranger, les réactions sont différentes.

Tout d'abord, l'amiral Darlan ne se contentait pas d'évoquer la collaboration franco-allemande, il ouvrait une polémique avec les anciens dirigeants du régime et aussi avec les anciens alliés dont il dénonçait la « défection ».

L'Angleterre a, bien entendu, accueilli ces propos avec amertume et déception, et M. Eden a donné au gouvernement de Vichy un avertissement solennel.

Si les forces de la France et de son territoire allaient grossir celles du Reich, il faudrait s'attendre à une riposte de l'Angleterre. Elle attaquerait alors l'ennemi partout où il se trouverait et de nouveau, la France risquerait d'être entraînée dans le conflit.

Ce qui se passe en Syrie est bien propre à éveiller les inquiétudes.

L'Amérique à son tour s'émeut et l'attitude du gouvernement de Vichy trouve aux Etats-Unis un écho déplorable.

M. Roosevelt a proclamé tout haut sa désapprobation et l'on s'attendait même à une rupture des relations diplomatiques entre l'Amérique et la France.

Le gouvernement de Vichy aurait donné à celui de Washington des éclaircissements...

Auront-ils suffi à apaiser les doutes ?

Pendant que le grand jeu diplomatique se poursuit, la décision des combats reste incertaine en Crète où les opérations se succèdent à un rythme accéléré.

Or, c'est à ce moment que l'Angleterre éprouve un grand malheur dans la perte du cuirassé Hood, *le plus grand de sa flotte de guerre, et le plus important puisqu'il jaugeait 42,100 tonnes.*

Ce coup dur, elle l'encaisse avec son flegme habituel, mais il ne faut pas en sous-estimer l'importance.

Ainsi, partout la guerre sévit avec une violence accrue et M. Churchill prévoyant le plus tragique avenir lance un message au peuple anglais pour lui signifier ses devoirs dans l'éventualité d'une invasion de l'île.

Le pire est envisagé. Sera-t-il évité ?

A. M.

Au Sanatorium valaisan de Montana. — Nous apprenons avec plaisir que les installations de chauffage au nouveau Sanatorium cantonal ont été exécutées uniquement par des maisons valaisannes. M. Wander, architecte, a reconnu la parfaite exécution de ces travaux. Ainsi prendra fin la légende selon laquelle les travaux d'installation de chauffage d'une certaine importance ne pouvaient être exécutés que par des maisons du dehors. Ces travaux ont été exécutés par les maisons suivantes : Louis Vallotton, Sierre, Jean Buhlmann, à Sion, Rod. Fluckiger, à Martigny, Camille Rudaz, à Sion.

Nouvelles du Valais

† **A la mémoire de notre cher camarade Albert Turin**. — *On nous écrit :*

Au nom de la III-11 nous venons ici rendre un suprême hommage à ce brave camarade Albert Turin. Avec lui nous avons fait notre école de recrues, puis la mobilisation ; nous connaissions le fond de son cœur et sa belle nature. Toujours jovial, dans les beaux instants comme dans les pénibles, il se fit apprécier par ses qualités de cœur et d'humanité. Albert Turin était le vrai collègue, un ami sûr et sur qui l'on pouvait compter ; c'était le vrai patriote, l'excellent soldat, toujours prêt à aider ses camarades dans l'adversité ; il ne craignait même pas, au besoin, de dire son mot à ses supérieurs et il le faisait avec franchise et netteté.

En outre, notre ami disparu était un brave fils ; il chérissait sa famille. Ne faisait-il pas des économies sur sa solde pour les envoyer à ses parents ? Quel bel exemple de dévouement filial !

Nous avons rendu visite à son brave père et à sa famille le jour de l'Ascension ; leur peine est grande et profonde et nous réalisons pleinement le chagrin qui pèse sur cette famille. Nous pensons surtout à M. Sévère Turin, qui adorait son fils. Il est atterré et consterné, et son chagrin fait peine à voir ; il a d'ailleurs éclaté en larmes, et nous l'avons quitté dans les mêmes conditions.

Un groupe de la III-11.

Leytron. — † *Mme Hélène Lantermoz.* — Dimanche se répandait à Leytron la nouvelle du décès de Mme veuve Hélène Lantermoz née Buchard, ravie à l'affection des siens dans sa 67me année.

La regrettée défunte suit dans la tombe à moins de deux mois d'intervalle son époux, Joseph Lantermoz, décédé le 29 mars dernier. Aussi peut-on bien dire que la perte de celui qui avait été le compagnon de ses jours a contribué pour une large part à précipiter la fin de celle qui s'en va aujourd'hui.

Mme Hélène Lantermoz laissera le souvenir d'une bonne et brave maman profondément pieuse qui a élevé une nombreuse famille à laquelle elle a su inculquer l'exemple de son travail allié à un grand dévouement maternel.

Aussi ce départ sera-t-il une nouvelle grande épreuve et un grand vide pour ce foyer qui avait en vénération toute particulière sa maman.

Nous lui présentons, en particulier à M. Ernest Lantermoz, l'expression de notre bien sincère sympathie dans sa cruelle épreuve.

L'ensevelissement de Mme Hélène Lantermoz aura lieu demain mardi à Leytron à 10 heures.

Dorénaz. — *Nécrologie.* — Mercredi sera ensevelie à Collonges Mme Apollonie Chabloz née Veuthey, décédée à l'Hôpital de Martigny après une longue et cruelle maladie, à l'âge de 35 ans seulement. Nos sincères condoléances aux proches en deuil.

A dix jours du congrès. — (Comm.) Dix jours seulement nous séparent du Congrès du 8 juin qui s'annonce comme une brillante et réconfortante manifestation de l'esprit chrétien de notre Valais. Le comité d'organisation, à qui incombait le soin de le préparer, s'est trouvé devant une tâche ardue, du fait du peu de temps dont il pouvait disposer ainsi que des circonstances économiques qui accumulent les obstacles à la réussite de pareille journée. Cependant, il n'a pas hésité.

Le Valais catholique répondra, nous en sommes certain, à cette confiance en accourant à Sion le 8 juin, à la commémoration du 50me anniversaire de *« Rerum Novarum »*.

Des trains spéciaux seront organisés, suivant le nombre des participants ; des parcs à bicyclettes sont prévus ; ils seront gardés et au bénéfice d'une assurance contre le vol, moyennant la modique somme de 30 ct. Un pique-nique étant prévu à Valère, tous ceux qui le désirent pourront obtenir, au prix de 1 fr. 50, un cornet comprenant un ballon de pain de 100 gr., un œuf, un cervelas, 50 gr. de viande et une orange. Ils devront pour cela s'inscrire au plus vite à leurs sections respectives.

D'aimables jeunes filles vendront, au cours de la journée, dans les rues de Sion et à Valère, un petit insigne souvenir de jolie facture.

Répondons tous : présent, le 8 juin à Sion.

C. A.

Chez les pompiers bas-valaisans. — Le comité de l'Association bas-valaisanne du corps des sapeurs-pompiers a décidé de renvoyer à l'automne 1941 l'assemblée générale de l'Association qui se tient généralement le printemps. Ce renvoi est dû à la présence sous les armes d'une grande partie des chefs des sections faisant partie de l'Association.

Prolongation des « Mains pures ».— Vu l'immense succès du drame de M. Zermatten, on nous informe que le Comité d'organisation a décidé de renouveler le spectacle dimanche prochain en matinée et soirée, soit à 15 h. et 20 h. 30. D'autre part, afin d'en faire profiter les bourses modestes, une sensible réduction du coût des places a été décidée.

Aussi tous ceux qui n'ont pas encore vu ce beau drame patriotique réserveront-ils sans plus d'hésitation leur journée de dimanche prochain.

CLINIQUE DU CHATEAU Corcelles sur Chavornay

Traitement moderne des maladies nerveuses et mentales. *Cure de désintoxication et de détente nerveuse.* - Conf., quiétude. *Conditions exceptionnelles.* **Dr René Kæch,** Spécialiste F. M. H., Tél. 54.28. Dir. **R. Tschantz,** prop

Chronique de Martigny

Section des Samaritains de Martigny et environs

Le nouveau cours de pansement organisé par la section de Martigny des Samaritains s'est terminé par les examens qui ont eu lieu à l'Hôpital de Martigny le 20 mai.

Ce cours, comme les précédents, a été dirigé par MM. les Drs Broccard de Martigny et Luder de Sembrancher. Le colonel Ryncky, médecin chef de la Br. mont. 10, M. le Dr Ribordy, de Riddes, délégué de la Croix-Rouge, M. Seiler, délégué de l'Alliance suisse des Samaritains, M. Kluser, représentant le Conseil municipal de Martigny, M. Simonetta, directeur de l'Hôpital, assistaient à ces examens.

Après la distribution des certificats, M. Seiler remercie MM. les Drs Broccard et Luder d'avoir bien voulu donner encore ce cours qui permet de renforcer sérieusement les effectifs de la section de Martigny ; il remercie Mlle Giroud, monitrice, ainsi que la Direction de l'Hôpital et les autorités de Martigny-Ville pour l'intérêt qu'elles portent à la cause des samaritains.

Le colonel Ryncky dit sa satisfaction d'avoir assisté à ces examens dont les résultats lui ont donné la plus grande satisfaction et il félicite les élèves pour le résultat accompli.

M. le conseiller Kluser remercie à son tour MM. les Drs pour leur dévouement et leur désintéressement et donne l'assurance que la commune s'intéresse à l'œuvre des Samaritains parce qu'elle la considère comme d'une grande utilité au point de vue social.

37 dames et jeunes filles ont suivi le cours, 31 certificats ont été délivrés à Mlles Cécile Artaz, Nadine Berruex, Georgette Darbellay, Noelle Disières, Mme Rosa Fauquex, Mlles Yvonne Farquet, Anne-Marie Gay-Balmaz, Emilie Girard, Lucie Giroud, Simone Lovey, Mme Luder, Mlles Yvonne Machoud, Bernadette Maret, Jeanne Matthey, Juliette Méral, Thérèse Meunier, Thérèse Moret, Yvette Moret, Odette Mottier, Mme Irma Naoux, Mlles Gaby Piota, Marie Antoinette Raisonnier, Mme Simone Pfammatter, Mlles Marie-Thérèse Roduit, Marthe Saudan, Marie-Rose Sidler, M. Pierre Terrettaz, Mme Richermoz, Mlles Alice Vaudan, Blanche Vouilloz, Mme Irma Weber-Pfister.

Distinction

Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Sautier, étudiant à la section d'architecture de l'Institut polytechnique de Grenoble, vient de subir avec succès les examens d'admission à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Il s'est classé brillamment 10me de la France entière. Nous lui adressons nos vives félicitations ainsi qu'à son père, M. John Sautier-Martin, architecte qui pratiqua pendant nombre d'années à Martigny et est établi actuellement à Annemasse avec bureau à Chamonix.

Société de développement

L'assemblée générale de la Société de développement de Martigny-Ville aura lieu *mercredi soir 28 mai à 20 h. 15,* au Tea-Room de l'Hôtel Kluser, avec l'ordre du jour habituel. Elle sera suivie d'une causerie de M. Paul Martinet sur l'Allemagne.

Conférence sur l'Allemagne

Après l'assemblée générale de la Société de développement de Martigny-Ville, M. *Paul Martinet,* directeur de la *Revue* de Lausanne, donnera une conférence avec projections lumineuses sur le sujet très actuel *« Ce que je viens de voir en Allemagne ».*

Cette causerie aura lieu *mercredi soir 28 mai à 20 h. 45 au Tea-Room de l'Hôtel Kluser.* Elle est *publique* et *gratuite.*

Chœur d'Hommes

Le Chœur d'hommes, sous l'experte direction de M. le prof. Don, a eu l'heureuse idée de donner dimanche soir à l'Hôpital un concert très apprécié des malades et du personnel.

Il s'est rendu ensuite à Martigny-Bourg et Martigny-Croix, où un nombreux public a applaudi chaleureusement ses productions fort bien exécutées.

— On nous prie de rappeler aux membres l'importante répétition de mardi 27 crt.

Répétition de l'Harmonie

Ce soir *lundi, répétition générale.*

Mercredi, à 20 h. 30, *concert* sur la Place Centrale.

Nouvelles de St-Maurice

Avis

La distribution des cartes de rationnement pour le mois de juin s'effectuera les 29 et 30 mai, à l'Office communal de l'économie de guerre, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. et dans l'ordre suivant :

Jeudi 29 mai : pour tous ceux dont le nom commence par une des lettres de A à G, y compris.

Vendredi 30 mai : pour tous ceux dont le nom commence par une des lettres de H à Z.

Nous rappelons aux intéressés ce qui suit :

a) Les hommes astreints au service et qui ne sont pas mobilisés en ce moment doivent, pour retirer leur carte de denrées alimentaires, présenter leur livret de service ; *b)* Aucun titre de rationnement ne sera délivré à des enfants âgés de moins de 14 ans ; *c)* Sauf motifs valables, aucune carte ne sera délivrée en dehors des dates fixées ci-dessus.

Office communal de l'économie de guerre.

Le mot de la fin...

Il n'est pire sourd...

— Il me faut mille francs, sinon je me suicide. Ne pourrais-tu pas m'aider ?

— Heu... je n'ai pas de revolver.

Entre hommes

— Et vous, aimez-vous mieux les femmes bavardes que les autres ?

— Quelles autres ?

Le client :

— Mais quelle sorte d'œufs m'avez-vous apportés ? Il y a le poussin !

— Oh ! si ce n'est que ça ! Avec un peu de patience, je pourrais vous le faire rôtir.

Chronique montheysanne

L'inauguration des nouvelles orgues

Les dimanches 1 et 8 juin, dans l'après-midi, aura lieu à l'Eglise de Monthey une manifestation artistique de grande envergure à l'occasion de l'inauguration des nouvelles orgues. Une masse chorale d'environ 120 exécutants, formée de dames et de chanteurs appartenant aux sociétés chorales de la localité, donnera un grand concert dont les éléments principaux seront deux oratorios « Rebecca » de César Frank et « Les sept paroles du Christ » de Schutz.

Pour l'exécution de ces deux œuvres célèbres, la masse chorale sera soutenue par l'Harmonie de Monthey. L'orchestration de la partie instrumentale et des chœurs pour ces deux oratorios est l'œuvre de M. le prof. Duquesne, directeur de l'Harmonie de Monthey. Quant à l'ensemble, il sera placé sous la direction de M. Ch. Marin, directeur de la Chorale de Monthey. Cette manifestation constitue un gros effort artistique. Elle a imposé aux chanteurs et aux musiciens une longue préparation de laquelle on peut attendre un beau résultat.

Les Entremontants de Monthey

La confrérie des Entremontants de Monthey s'est réunie dimanche 18 mai, à Monthey, sous la présidence de l'honorable préfet, M. Henri Genoud, ancien président de Bourg-St-Pierre.

L'assemblée avait surtout pour objet de fixer le but de la promenade de printemps. Les Entremontants de Monthey ont prouvé qu'ils ont du goût puisqu'ils ont fait choix de Planachaux. La promenade aura lieu le 29 juin, jour de la St-Pierre, conformément à la tradition. On peut être certain qu'elle sera gaie et réussie, les gens de l'Entremont ne faisant pas les choses à moitié et sachant se distraire comme personne.

Au Conseil de district de Monthey

Le Conseil de district de Monthey s'est réuni mercredi 21 crt à l'Hôtel de Ville du chef-lieu, sous la présidence de M. Clovis Veuthey, préfet du district.

Il a approuvé les comptes de l'Hôpital-Infirmerie du district et ceux de la Ligue antituberculeuse, relatifs à l'exercice de 1940. Ces comptes ont fait ressortir la très grande activité des deux belles et charitables institutions. Quant au résultat financier de l'Hôpital-Infirmerie, s'il ne s'est pas proportionnellement ressenti de l'activité accrue de 1940 cela est dû au fait que l'établissement n'a pas relevé ses prix de pension en dépit de l'augmentation du prix de la plupart des produits notamment des combustibles.

La cotisation des communes a été maintenue à 50 cent. par tête de population, dont 30 ct. pour l'Hôpital-Infirmerie et 20 ct. pour la Ligue antituberculeuse.

Intervenant dans les « divers », M. Paul Guerraty de Monthey a demandé qu'un statut soit élaboré dans le cadre de la loi sur la protection ouvrière, à l'égard du personnel laïc de l'Hôpital-Infirmerie dont le sort, à certains points de vue, mérite d'être amélioré. Le Conseil de district fit sien le vœu de l'interpellateur et chargea le comité de direction de l'Hôpital-Infirmerie d'étudier la chose.

M. le préfet Veuthey recommanda aux communes du district de célébrer dignement le 650me anniversaire de la Fondation de la Confédération. Il fit la suggestion d'y intéresser le plus possible la jeunesse scolaire. Puis, faisant allusion aux travaux de défrichement de la plaine du Rhône dans le district de Monthey, il s'éleva avec véhémence contre le mépris affiché par certaines entreprises à l'endroit de la loi sur le respect du dimanche et des jours fériés. Si le préfet du district de Monthey reconnaît qu'il faut vivre et que cet impératif impose de tout mettre en œuvre pour que le sol helvétique rapporte le plus possible, il n'en demeure pas moins persuadé que tout ce qui se fait en marge des lois divines sera frappé de stérilité. M. Veuthey parla de la colère de Dieu en homme qui la redoute et, sans l'appeler sur la tête de ceux qui enfreignent la loi, il leur adressa un solennel avertissement.

Mais, tel l'arc-en-ciel après l'orage, notre préfet retrouva vite son calme et son sourire pour souhaiter aux conseillers de district un heureux retour dans leurs foyers.

Le récital de danse Yve Luce

Voir danser Yve Luce est un régal, un enchantement. Il semble que cette artiste ait trouvé les seuls vrais moyens d'expression que possède la chorégraphie pour traduire la pensée des grands maîtres musiciens, traduction d'ailleurs toute conventionnelle puisque ces musiciens n'ont pas écrit pour être dansés mais bien pour être joués et rien que pour cela.

Mais si ces compositeurs de génie que sont Brahms, Chopin, Poulenc, Schubert, Mozart,, pouvaient revenir sur la terre et voir comment Yve Luce traduit sur le plan chorégraphique leur pensée musicale, ils la féliciteraient sans doute de ne les point trahir.

A quoi donner la préférence de ce qu'Yve Luce nous dansa mardi soir dans la grande salle du Cerf ? Hélas ! Un choix est difficile et le nôtre pourrait bien ne pas être celui du plus grand nombre des spectateurs. Ce plus grand nombre a littéralement vibré à l'interprétation de « Tendresse » sur un air de Brahms. Il nous paraît cependant que le point fort d'Yve Luce est la danse comique voire burlesque. Ce qui importe du reste c'est qu'elle soit bonne partout et cela c'est un hommage à lui rendre : noblesse des attitudes, souplesse, grâce incomparable, la danseuse possède toutes ces qualités et elle en fait un usage qui conduit à la perfection.

Il convient en outre de féliciter Yve Luce pour le soin et le talent qu'elle apporte à la création et à la confection de ses costumes. Cela aussi c'est parfait.

Deux jeunes élèves de la grande danseuse se produisirent au cours de la soirée. Elles récoltèrent aussi des applaudissements parfaitement mérités. Les leçons du maître ont porté et ces gracieuses fillettes sont déjà des personnalités de la danse.

Le pianiste-sapeur Urfer, l'accompagnateur habituel d'Yve Luce, était à son poste. Il s'y révéla comme un accompagnateur discret autant que sensible. Quel beau musicien et quel artiste compréhensif !

Un autre soldat stationné à Monthey, le violoniste Coën, accompagné par son camarade Urfer, se produisit pendant les entr'actes, faisant valoir une belle technique et une musicalité propres à l'atmosphère de la soirée.

Le récital d'Yve Luce a été un succès pour la talentueuse et sympathique danseuse, pour ses deux élèves et pour les musiciens qui lui prêtèrent gracieusement leur concours.

Un crime à Savièse

Notre correspondant de Sion nous téléphone au moment de mettre sous presse :

Dans la nuit de dimanche à lundi, un drame rapide s'est déroulé au hameau de Prinzière, au-dessus de St-Germain, dans la commune de Savièse. Deux beaux-frères, Othmar Luyet et Clovis Varone, se sont pris de querelle pour une cause encore indéterminée et que l'enquête établira.

Ils sont tous deux âgés de 24 ans, mariés, sans enfants.

Tout à coup, Varone porta à son antagoniste un violent coup de matraque à la tête et le blessa grièvement. La victime, transportée d'urgence à l'Hôpital de Sion par les soins du Dr Maurice Luyet, se trouvait dans un état très inquiétant.

En effet, ce matin on apprenait qu'elle avait succombé à ses blessures.

M. Sydler s'est rendu sur les lieux avec son greffier, M. Flavien de Torrenté.

M. Sydler, juge instructeur du district de Sion, a ordonné une autopsie du cadavre, laquelle aura lieu dans l'après-midi.

Des agents de la police de sûreté sont montés ce matin à Savièse afin de continuer leur enquête.

Pour l'instant, les détails manquent à ce sujet, mais cette pénible nouvelle a causé une profonde émotion dans la région.

Nouvelles de l'étranger

LA GUERRE DE CRETE

Trois villes écrasées par les bombes

La bataille se poursuit, acharnée, en Crète, où les parachutistes allemands pleuvent, pleuvent... Les Allemands occupent actuellement tout le nord-ouest de l'île et il sera bien difficile aux gréco-britanniques de les y déloger. Surtout que le Reich possède sur ce théâtre d'opérations la complète maîtrise de l'air, l'Angleterre ne pouvait amener ses appareils de chasse, ne disposant pas en Crète de terrains d'aviation suffisants. Aussi de nombreux avions transporteurs de troupes et d'artillerie apportent journellement des renforts aux troupes à croix gammée qui peuvent ainsi non seulement se défendre victorieusement, mais attaquer avec force et menacer sérieusement les effectifs alliés de l'île.

Et, pour affaiblir le moral des civils comme des combattants, l'aviation allemande a effectué hier dimanche, durant six heures, un intense bombardement de destruction des trois principales villes de la Crète. Dans les villes de La Canée, de Candie et de Rethymnon, rien n'a pu résister au bombardement infernal qui s'est prolongé hier tout l'après-midi, dit un correspondant d'Exchange Telegraph. Des stukas et des bombardiers lourds, se relayant sans arrêt ont, pendant six heures, déversé des tonnes de bombes sur ces trois villes. Ce qui n'a pas été écrasé par les bombes explosives a été détruit par l'incendie. Il y a une grande quantité de morts et de victimes, car ce bombardement a été le plus effroyable que l'on ait vu depuis le début de la guerre.

La population crétoise, hommes et femmes qui ont tout perdu, combattent maintenant aux côtés des troupes anglaises pour défendre la seule chose qui leur reste : la vie. Même les moines du fameux couvent de Gunnia ont pris les armes et participent à la lutte, sous la conduite de leur abbé, assure ce même correspondant, par un radio-télégramme de Crète.

Au cours de l'après-midi d'hier, les Allemands ont réussi à jeter encore 2000 à 2500 soldats parachutistes à terre dans la région de Malène. On croit que le haut commandement a fait intervenir une troisième division des troupes de l'air sur les douze que possède l'armée allemande. Les combats ont pris de nouveaux développements et s'étendent dans presque toute la partie occidentale de l'île. Il est impossible de se faire une image claire de la situation. Les Allemands ont l'avantage à Malène, tandis qu'à Candie et à Rethymnon les Anglais ont la situation bien en main.

Le gouvernement grec en Egypte

On annonce officiellement au Caire que le roi et le gouvernement grecs ont quitté la Crète à destination de l'Egypte afin de ne pas entraver les opérations militaires. Le roi Georges a adressé au peuple hellénique une proclamation pour expliquer les raisons de la décision qu'il a prise.

UNE PERTE APPRECIABLE

Le cuirassé anglais « Hood » a sauté

Décidément, ce printemps 1941 est bien néfaste à la Grande-Bretagne. Après ses insuccès militaires en Libye et dans les Balkans, a débuté la malheureuse campagne d'Irak, immédiatement suivie des démêlés avec la France et la Syrie. Toujours sur le front méditerranéen, les avions piqueurs allemands, dit-on à Berlin, ont coulé ou torpillé de nombreux croiseurs et destroyers anglais et grecs, ainsi qu'un très fort tonnage de la marine marchande de ces deux pays. La guerre maritime dans l'Atlantique se poursuit et tous les jours, avions, sous-marins ou navires de ligne allemands coulent par le fond d'innombrables bateaux de ravitaillement anglais ou alliés.

Et voici qu'un nouveau malheur vient agrandir cette liste déjà si longue : le plus grand navire de ligne anglais, le cuirassé « Hood », a sauté au cours d'un engagement entre l'Islande et le Grœnland avec des forces navales allemandes commandées par le cuirassé « Bismarck », lequel aurait été touché, mais réussit à prendre le large. Le « Hood » fut touché dans la soute aux poudres et sauta. On craint qu'il n'y ait que peu de survivants du « Hood ». C'est là une très grosse perte pour la marine de guerre britannique.

Aujourd'hui on annonce que de gros navires anglais poursuivent les forces navales allemandes pour la forcer à un nouveau combat.

Ce qu'était le « Hood »

Le « Hood », du type *Howe, Rodney, Anson*, est un bâtiment de ligne lancé le 22 août 1918 et mis en service le 3 mars 1920. Il développe une puissance de 144.000 CV et a une vitesse de 31 nœuds. Il jauge 42,100 tonnes. Il compte un effectif de 1341 hommes. Il est armé de huit pièces d'artillerie de 381 mm., de douze pièces de 140, de quatre pièces anti-aériennes de 102 et seize de 40 ; quatre de 47, de 15 mitrailleuses, de quatre tubes lance-torpilles ; il est en outre doté d'une catapulte sur la plage arrière pour un avion. La conception initiale en avait été modifiée après la bataille du Jutland. Sa protection et sa puissance ont été notablement accrues.

POUR L'AGRICULTEUR

Culture de haricots pour semences

Le danger de gel passé, il est temps de semer les haricots nains et à rames destinés à la récolte de la semence.

Un bon nombre de cultivateurs valaisans ont souscrit des contrats de culture avec des maisons grainières de la Suisse et c'est principalement à leur intention que nous donnons ci-après quelques directives de culture.

Haricots nains. Préparation du terrain. Le haricot se plaît le mieux sur un sol ayant reçu une fumure au fumier de ferme l'année précédente. Après le labour on épandra, en surface aux 100 m² 3 à 4 kg. de sels riches de potasse et 4 à 5 kg. de superphosphates. On peut avantageusement remplacer ces engrais simples par des engrais complets Lonza ou Martigny. L'engrais doit être semé régulièrement sur toute la surface et enterré peu profondément par un hersage (à la herse ou à la fourche crochue pour petites cultures).

Semis. Epoque : du 15 mai au 5 juin. La graine peut éventuellement être trempée au préalable pendant 5 heures dans de l'eau tiède afin de faciliter la germination, mais cette opération n'est pas indispensable. En principe, le semis des haricots porte-graines doit être exécuté plus clair que celui pour haricots à récolter verts. Certaines variétés à développement volumineux (Lecerf, Idéal, Marché de Genève) se sèment à raison de 5 à 8 graines par mètre de ligne, pour d'autres variétés 8 à 15 graines.

La distance des lignes : 60 à 70 cm. suivant les variétés (éventuellement suivre les indications spéciales que la maison contractante aurait pu fournir). Après la levée, sarcler (capionner), puis butter les plantes quand elles auront atteint 15 cm. de hauteur.

Traitements. La rouille et le puceron noir sont de grands ennemis des haricots. On donnera donc 2 traitements préventifs à la bouillie bordelaise à 1 %, soit : un traitement avant le buttage et un 2me, 15 jours après. Un 3me traitement sera éventuellement fait si les circonstances l'exigent.

Pour lutter contre le puceron noir, ajouter ½% de nicotine titrée à 15 % à la bouillie bordelaise. Si l'attaque devait se révéler sérieuse, un traitement spécial au savon nicotiné sera effectué.

Récolte. Les gousses seront laissées sur les plants jusqu'à complète maturité qui interviendra suivant l'époque des semis. Par temps sec, les gousses sont ramassées et étendues dans un grenier bien ventilé. Pendant l'hiver, on procède au battage. Les gousses sont placées dans un sac que l'on frappe avec un bâton. La semence se sépare ainsi très bien de la gousse sans se briser. En grande culture on peut avoir recours soit à l'écosseur *Rapide* (E. Gay et G. Guidon, Vernier-Genève), soit à une batteuse spécialement réglée.

Haricots à rames. Mêmes exigences de culture que les haricots nains. Il faut se procurer de bonnes rames bien droites, si possible (plants de sapin, coudrier, verne, etc.). Quand on possède de fortes rames de sapin, on peut les planter verticalement à 90-100 cm. d'interligne et 50 à 60 cm. sur la ligne.

Avec les rames de coudrier ou de verne, plus faibles et moins droites, il est préférable de planter par lignes jumelles de 60 à 70 cm. séparées par un sentier de 80 à 100 cm. Les rames plantées obliquement sont réunies en leurs sommets au moyen d'un fil de fer.

Une fois les rames placées, on procède au semis en plaçant 6 à 8 graines dans chaque poquet creusé au pied des rames.

Lorsque les plants ont atteint 15 cm. de haut, butter pour faciliter l'accrochage à la rame. La suite de culture est la même que pour les haricots nains.

L. Neury,
Station cant. d'horticulture, Châteauneuf.

N. B. — Les cultivateurs qui ont des cultures de haricots sous contrat sont priés de nous donner leur adresse et la surface en culture afin que nous puissions prendre toutes dispositions utiles pour le concours avec primes organisé par la commission maraîchère romande.

D'autre part, plusieurs marchands grainiers suisses cherchent encore des cultivateurs de graines de haricots en Valais et nous ont prié de leur fournir des adresses. Nous recommandons cette culture aux cultivateurs sérieux et les prions de s'inscrire sans tarder auprès de la Station cantonale d'horticulture.

Nous avons reçu :

« La Dame d'Ormel »

roman par Jean-Jacques Alain. Collection « Rêves Bleus ». Aux Editions des Nouveaux Cahiers.

Toute la passionnante et attachante histoire d'un grand et noble amour trop longtemps contenu est narrée dans ces pages. *La Dame d'Ormel,* c'est la légende dorée et magnifique qui semble peser lourdement sur le destin des principaux personnages de ce beau roman.

Dès le premier chapitre, le lecteur est emporté dans la belle aventure qui unit le Comte Cyril et sa cousine Thérèse. Les nombreuses embûches détruiront-elles leur bonheur menacé ?

Présenté dans la nouvelle et élégante collection : « Rêves bleus », ce nouveau roman a l'avantage de convenir tout particulièrement aux dames, jeunes filles et familles. Il peut donc, sans crainte aucune, être mis entre toutes les mains.

« La Dame d'Ormel » plaira à tous ceux et à toutes celles qui désirent, dans les temps difficiles que nous traversons, vivre quelques heures de rêve et d'évasion !

Chronique fribourgeoise

(Corr. part.) La nouvelle que *La Jeune Suisse* allait se « louer » à M. Jean-Marie Musy a fait ici quelque bruit. Ce journal, doublure de la *Liberté Syndicale,* groupait jusqu'à présent le gratin des corporatistes genevois, valaisans et neuchâtelois. Et voilà que le dit gratin s'adjoint tout une pléiade d'axophiles, grands voyageurs internationaux, afin de donner « un plus grand rayonnement aux idées que *La Jeune Suisse* défend depuis plus de sept ans, avec des moyens trop limités ».

Cette orientation de *La Jeune Suisse* va au surplus faire la joie des messieurs de gauche qui ont toujours reproché aux corporatistes de puiser leur doctrine outre-frontières...

Mais au dernier moment, un entrefilet du journal - chrysalide-à-la-veille-de-devenir - papillon nous avertit que la collaboration « politique » de M. Musy est remise à plus tard. Avec un calme apparent, *La Jeune Suisse* ajoute :

« Nous vivons en des temps de restrictions point toujours alimentaires. N'en disons pas davantage pour l'instant, dans l'espoir que nous n'aurons jamais besoin de sortir de cette patiente réserve. »

* * *

A propos d'évolution, nous notons, en terre fribourgeoise, que deux classes de gens s'orientent : ceux qui sont « fauchés » et ceux qui sont très riches. Les premiers ont besoin de manne et, comme des tourne-sols, regardent du côté de ce qui brille, les seconds ont peur de perdre ce qu'ils possèdent, peur que les « événements » leur prennent leur fortune. Alors, d'avance, ils font des grâces aux « événements »...

* * *

Pour ne pas imiter *La Jeune Suisse,* nous allons, nous, sortir de notre « patiente réserve » et relater un petit incident, si anodin en apparence que nul n'y trouvera sans doute sujet à se fâcher :

Le parti conservateur de Bulle a fêté dernièrement l'élection de Me Joseph Ackermann. Au cours du banquet qui suivit, chacun y alla de son discours et M. Jean-Marie Musy parla aussi. Il fut d'abord léger et cordial, puis annonça qu'on allait passer aux choses sérieuses. Et que dit-il, en substance : nous devons nous adapter à l'ordre nouveau, non seulement économiquement, mais politiquement. Pourquoi résister à ces forces nouvelles ? Il vaut mieux nous soumettre afin d'*éviter d'inutiles effusions de sang.*

Ces paroles provoquèrent dans l'assistance quelque étonnement (le mot est faible). Puis Me Ackermann se leva à son tour pour remercier les notabilités. Il parla avec beaucoup de chaleur et d'éloquence. A l'entendre, l'honneur et l'indépendance avaient encore leur prix et valaient d'être conservés, fût-ce au prix d'effusions de sang...

On applaudit beaucoup ce discours réconfortant et l'incident qui flottait dans l'air ne se cristallisa pas.

Nous pensons quant à nous que M. Jean-Marie Musy a outre-passé sa pensée. Il nous fait un peu songer à un coursier qui, ayant pris trop d'élan, pour sauter l'obstacle, est allé choir dans le public... D'ailleurs, à la fin d'un banquet, il se peut que le vin et la bonne chère conjugués portent un orateur à n'être plus maître de ses paroles...

Du moins, nous voulons le croire car, dans le cas contraire...

Suz. D.

Annonceurs ! — *Rappelez-vous que le* Confédéré *ne compte que des* ***abonnés payants****, qui lui sont attachés, le lisent assiduement et achètent chez ceux qui y insèrent leur publicité.*

On lit et conserve un journal payant, on parcourt et jette les autres.

✝

Madame et Monsieur Jean-Pierre BUCHARD-LANTERMOZ et leurs enfants Irma, Albert, Jacques et Astrid, à Leytron ;
Mademoiselle Marie-Louise LANTERMOZ, à Leytron ;
Monsieur Ernest LANTERMOZ, à Leytron ;
Monsieur et Madame Louis LANTERMOZ-ROSSIER et leur fille Michelle, à Leytron ;
Monsieur Alfred LANTERMOZ, à Leytron :
Monsieur et Madame Gratien LANTERMOZ-FUMEAUX, à Leytron ;
Monsieur Michel LANTERMOZ, à Leytron ;
Madame et Monsieur Louis REZERT-LANTERMOZ et leurs enfants Jules-Joseph et Jean-Marie, à Riddes ;
Mademoiselle Jeanne LANTERMOZ, à Leytron ;
Monsieur Joseph-Antoine BONVIN-BUCHARD et famille, à Arbaz ;
Madame Marie LANTERMOZ-DUBLANC, en Italie ;
Mademoiselle Delphine LANTERMOZ, en Italie ;
Madame et Monsieur Polycarpe PRIOD-LANTERMOZ et leurs enfants, en Italie ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver, en la personne de

Madame Hélène LANTERMOZ

née BUCHARD

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, belle-fille, belle-sœur, tante et cousine, pieusement décédée à Leytron, le 25 mai 1941, dans sa 67me année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron le mardi 27 mai, à 10 heures.

Priez pour elle.

Les sports

Concours de sections en campagne

Samedi et dimanche se sont déroulés sur les principales places de tir de notre canton les concours de sections en campagne.

Celui sur la place de tir de *Martigny,* effectué sous la direction du Plt. Louis Uldry de Vernayaz, comprenait environ 200 tireurs groupant les sections de tir militaire de Martigny, Vernayaz, Salvan, Leytron, Charrat et Saxon.

Notons aussi qu'un grand nombre de tireurs ont concouru également pour l'obtention de l'insigne sportif.

Voici la moyenne obtenue par sections :

Ire catégorie : Martigny 69,217 ; Vernayaz 68,642 ; *2me cat. :* Salvan 65,444 ; Leytron 64,444 ; Saxon 59,333 ; Evionnaz 57,800 ; Charrat 55,545.

Pistolet : Martigny 142,300 ; Vernayaz 133,357 ; Saxon 129,750.

Résultats individuels (distinction fédérale pour 72 points et au-dessus, 300 m.) : Délez Charles, Vernayaz 82 ; Addy René, Martigny, et Andrey Robert, Vernayaz, 78 ; Iten Philomin et Marty Max, Martigny, 77 ; Charles Henri et Gaechter Louis, Martigny, 76 ; Pochon Louis, Vernayaz, 75 ; Bochatay François, Salvan et Philippoz Adrien, Leytron, 74 ; Crittin Henri, Leytron, 73 ; Germanier Paul, Saxon, 73 ; Décaillet Marcel, Salvan, Egg F., Saxon, Germanier Fernand, Martigny, Girard Denis, Martigny, Uldry Louis, Vernayaz, et Moret Louis, Salvan, 72.

Pistolet (distinction individuelle) : Uldry Louis, Vernayaz, 157 ; Délez Charles, Vernayaz, 154

Le championnat suisse de football

Ligue nationale : Lugano bat St-Gall 6-1 ; Granges et Young-Boys 0-0 ; Servette bat Young-Fellows 2-1 ; Lausanne bat nettement Grasshoppers 5-0 ; Bienne bat Chaux-de-Fonds 2-1 ; Lucerne bat Nordstern 5-2.

Le championnat valaisan

En série supérieure, Monthey II a battu Sierre I, 5 buts à 3, et Martigny I a battu Sion I 3 buts à 1 ; ainsi Martigny est d'ores et déjà champion valaisan.

A Martigny, pour la série A, un match fort disputé mettait aux prises hier Fully I à Bouveret I ; le résultat était de 4 à 4 lorsque l'arbitre, qui ne sut pas bien tenir en main les deux équipes, décida d'arrêter la partie avant la fin réglementaire, les joueurs de Bouveret ne voulant pas obtempérer à une de ses décisions...

Martigny I - Sion I

Le match débute à 15 h. Les locaux jouent sans Nicollerat malade ; par contre on note la rentrée de Schneider. Au début le jeu est assez médiocre. Cependant Sion est le moins mauvais et réussit un but à la 15e minute. Les locaux réagissent et sortent enfin de leur apathie. Plusieurs shoots dangereux sont retenus par le keeper de la capitale. A la 37e min., il devra cependant capituler sur une bombe de Dorsaz, reprenant avec beaucoup d'à-propos un tir de Schneider, renvoyé par la latte. Par la suite, plusieurs occasions de scorer sont manquées, notamment par le central avant local qui depuis quelque temps déjà nous semble jouer en dessous de ses moyens. A la mi-temps les équipes regagnent la cantine... dos à dos (1-1).

A la reprise, Sion a un bon départ, et les locaux n'en mènent pas large ; puis, après avoir contenu l'adversaire, Martigny part résolument à l'attaque ; Marquis sert adroitement Dorsaz qui d'un fort shoot marque le 2e but. Peu après, un coup franc botté par Marquis est retenu par... le montant des buts, alors que le gardien était battu. Sur une descente, la balle bien centrée par notre sélectionné Cipolla parvient à Meunier qui bat le portier sédunois à bout portant. Martigny maintiendra sa pression jusqu'à la fin tandis que... Sion cherchera à se dégager. Cette rencontre n'ajoutera rien à la gloire de ces deux clubs. On aurait aimé voir davantage de précision dans l'équipe locale, dont le compartiment offensif manqua passablement d'exactitude et de précision. Il accomplit trop d'exploits techniques devant les buts adverses et oublie toutefois de tirer souvent aux buts. C'est un défaut qu'il conviendra de corriger. Signalons la très bonne partie de Zumstein, Meunier II et Dorsaz.

F. R.

Gymnastique

L'on sait que la dernière assemblée des délégués de l'Ass. val. de gymnastique avait décidé l'organisation d'une Journée valaisanne de gymnastique dans le courant de cette année. Or, en présence des difficultés énormes de ce moment, les organisateurs se sont trouvés dans l'obligation de décliner l'organisation d'un tel concours. De ce fait, il appartenait aux sous-associations de mettre sur pied leur journée individuelle (artistique, athlétisme et nationaux). Après le succès des trois cours donnés le 4 mai dernier, qui réunit plus de 80 participants, les gymnastes individuels se mirent immédiatement au travail pour l'organisation de leur journée respective.

C'est ainsi que les gymnastes athlètes auront leur concours le 15 juin à Sierre et les artistiques avec les nationaux auront leur journée à Fully le 7 septembre prochain. Le 15 juin également, nos gymnastes lutteurs se rendront à Genève pour le match revanche qui s'annonce des plus passionnants, car nos représentants poursuivent un entraînement approfondi. Nous reviendrons sur cette intéressante compétition.

C. V.

Les enfants sont nerveux

Inquiétudes, soucis, conversations graves, tout cela crée une ambiance énervante pour les enfants. Ils résisteront mieux si vous les fortifiez en leur faisant boire, avant les repas, un demi-verre à madère de Quintonine. Par son glycéro-phosphate de chaux, la Quintonine est un aliment des nerfs. Elle renferme, en outre, huit plantes toniques, stomachiques et apéritives. C'est un reconstituant complet. 1 fr. 95 le flacon. Toutes pharmacies.

Pour Hôtel de montagne **on demande** une bonne

fille de cuisine

sachant si possible cuire. Bons gages. Entrée de suite. - S'adr. sous chiffres 563, à Publicitas, Martigny

A vendre, faute d'emploi, un

Break

à 13 places, essieux à patente, en excellent état. — Offres à **Alfred Ginier, Le Sépey** s. Aigle.

Boulanger-Pâtissier

On engagerait pour un remplacement, du 1er juin au 1er juillet, un bon boulanger-pâtissier. Faire offres à la Coopérative de Consommation, à Ardon.

Jeune fille

cherche place dans café ou restaurant. - Offres sous P 3354 S, Publicitas, Sion.

Imprimerie Nouvelle

Arboriculteurs, attention à la tavelure !

Luttez contre l'ennemi No 1 de nos vergers.

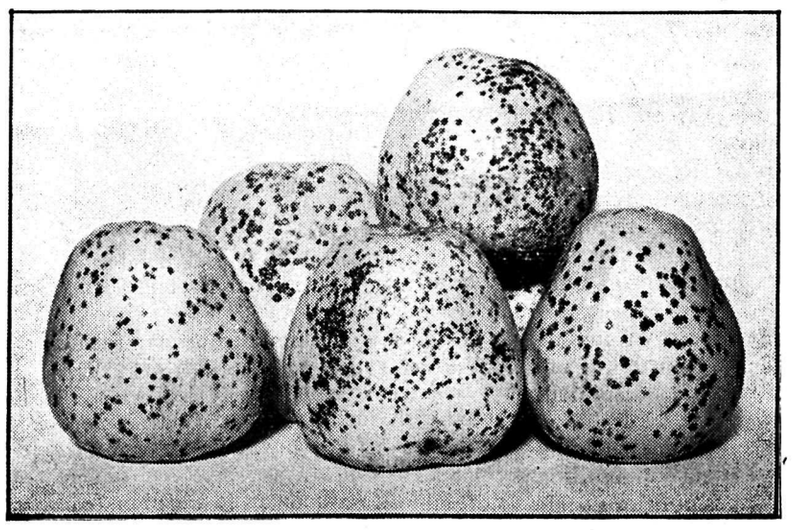

Fruits malades, atteints de tavelure : Pertes et déceptions.

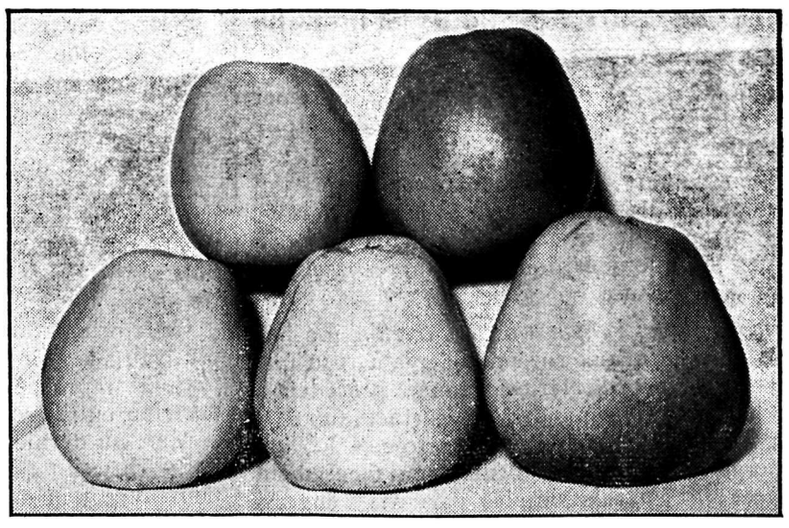

Fruits sains, bien traités : Source de santé et de satisfactions.

Les dommages de la tavelure s'élèvent chaque année à des millions de francs !

La tavelure est vraiment le pire ennemi de nos arbres fruitiers. Les dommages sont multiples, les feuilles, les fruits et les rameaux sont atteints. Non seulement la tavelure détruit une partie importante du feuillage, mais les jeunes fruits tombent prématurément et les fruits récoltés, tarés par la maladie, sont inutilisables pour la consommation. On peut affirmer que les années humides, les dommages de la tavelure causent la perte du 50 au 90 % de la récolte et la production de l'année suivante est encore compromise, du fait que les feuilles malades ne peuvent pas élaborer la sève nécessaire à la formation des bourgeons floraux.

C'est à la tavelure également que sont dues les pertes éprouvées dans la conservation. Les fruits malades subissent rapidement une dépréciation plus ou moins complète. La lutte systématique contre la tavelure est devenue une nécessité absolue pour la production de fruits de table, elle doit être entreprise en temps voulu et conduite judicieusement.

Le traitement à la défloraison est de la plus haute importance pour la protection des récoltes.

Les fruits destinés à la conservation pour l'hiver ne peuvent provenir que d'arbres ayant reçu les traitements nécessaires.

C'est la raison pour laquelle la Fruit-Union a décidé de n'accepter les fruits de la classe A, marchandise de conservation, que s'ils proviennent de vergers traités méthodiquement. Ces fruits seront alors payés avec une surprime.

Les arboriculteurs sont invités à suivre les instructions qui leur sont données par nos Stations fédérales et cantonales, pour protéger leurs vergers et assurer une forte récolte de fruits sains, réserve indispensable au pays cette année tout particulièrement.

Centrale suisse d'arboriculture, Oeschberg.

Variétés

175 km. à l'heure à bicyclette !

A Barkiersfield (Californie), le coureur cycliste français Alfred Letourneur, spécialiste des courses de six jours, a battu son propre record derrière automobile, atteignant la vitesse de 175 km. 290 à l'heure. La machine utilisée par Letourneur était munie d'un vaste coupe-vent. Le précédent record était de 146 km. 200 à l'heure.

Le sort des souverains d'Europe

Sur les treize souverains que comptait l'Europe avant le conflit actuel, quatre seulement continuent de régner dans des conditions normales. Ce sont :

George VI (Angleterre),
Victor-Emmanuel III (Italie),
Gustave V (Suède),
Boris, roi de Bulgarie.

Sept sont en exil :

Wilhelmine (Pays-Bas), en Angleterre ; sa fille et héritière, aux Etats-Unis.
Charlotte, la grande-duchesse de Luxembourg, aux Etats-Unis.
Haakon (Norvège), en Angleterre.
Carol (Roumanie), au Portugal.
Pierre II (Yougoslavie), à Jérusalem.
Georges II de Grèce, actuellement en Crète, gagnerait prochainement l'Egypte.
Zogou (d'Albanie), en Angleterre.

Deux sont restés dans leur capitale, mais leur royaume est occupé par les troupes allemandes :

Léopold III (Belgique),
Christian X (Danemark).

N'oubliez pas que chacune de nos annonces peut vous rendre service

Banque Tissières Fils & Cie
MARTIGNY
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
et sous toutes formes, aux conditions **LES PLUS AVANTAGEUSES**
avec toutes facilités pr amortissements et remboursements. Prêts sur billets
Comptes courants commerciaux. Crédits de constructions et entreprises.
Dépôts à terme 3 à 5 ans. Caisse d'Epargne
aux meilleures conditions compatibles avec la sécurité des placements.
REPRÉSENTANTS :
à BAGNES : M. Jules Vaudan, instituteur — LEYTRON : M. Albert Luisier
CHAMOSON : M. Abel Favre, secrétaire municipal — MONTHEY : M. Benjamin Fracheboud, avocat
FULLY : M. Marcel Taramarcaz, négociant — ORSIÈRES : M. Louis Rausis, négociant

Hôpital Cantonal de Genève
Maternité Une inscription est ouverte au bureau du Directeur de l'Hôpital Cantonal, du 15 mai au 15 juin 1941, pour le
cours d'élèves sages-femmes
qui commencera le 1er octobre 1941. Pour tous renseignements, s'adresser au **Directeur de l'Hôpital Cantonal.**

Pour vos garçons
Vacances sportives d'été à la montagne
Ecole ALPINA
Champéry (1070 m.)
Tennis - Piscine - Gymnastique - Cours facultatifs de répétition. *P. Honegger, dir.*

Abonnez-vous au « Confédéré »

On juge un magasin selon l'impression que fait sa propagande. Une belle annonce insérée dans le „Confédéré" sera pour votre affaire la meilleure recommandation ! ! !

Le Bel Imprimé
livré rapidement, soigneusement et à de très bonnes conditions, permises par un outillage moderne, s'effectue à l'
Imprimerie
du „Confédéré"

Madame...
les ravissants
manteaux d'Eté
sont arrivés.
Aux Nouveautés
Saxon

Pour autant qu'il y a stock
et à l'ancien prix
Papier pour Duplicateur
blanc vélin, 70 gr. m2, les 500 feuilles 35x22½,
à Fr. **3.50**
Imprimerie Montfort, Martigny

Veuf de 47 ans, bon travailleur et dans l'aisance, avec 3 enfants,
cherche femme
de 35 à 45 ans, sérieuse et sachant tenir un ménage de 4 personnes. Eventuellement mariage.
S'adresser sous chiffres 561, à Publicitas, Martigny.

Machines à écrire
neuves et d'occasion. Réparations, nettoyages. Rubans tous systèmes
H. Hallenbarter — Sion

La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire !

IMPRIMERIE NOUVELLE
MARTIGNY Tél. 61.119

A nos Abonnés
Si vous ne recevez pas régulièrement ***Le Confédéré ;***
Si vous voulez obtenir un changement d'adresse ;
Si vous voulez nous communiquer de nouveaux abonnés ;
NOTEZ BIEN CECI : adressez-vous au
SERVICE DES ABONNEMENTS
du „Confédéré". Tél. 6.10.31. Chèq. II c 58

Feuilleton du « Confédéré », No 13

Trois Jeunes Filles ont rêvé...

roman de Marie de Wailly

— En constatant qu'il était remarquable.

— Et, comme je ne patine pas mal...

— Je connais peu de professionnels qui possèdent ton brio, ta sûreté et ta grâce.

— Vous pouvez vous imaginer, mes chers parents, le couple que nous formions. Tout de suite, après un tour de piste, nous en avions gagné le centre, y exécutant des voltes savantes avec une précision et une légèreté qui nous valurent quelques bravos. L'attention étant attirée, nous sommes passés aux exercices plus ardus et à cette voltige qui, étant une danse véritable, n'est pratiquée que par quelques as du patin. Peu à peu, un cercle de spectateurs se forme autour de nous et si Arnaud ne m'avait pas fait des yeux aussi câlins, si toute son attitude n'avait pas exprimé une joie si profonde, un orgueil si éclatant, notre couple eût été parfait. Mais, véritablement, ce gamin est impossible.

— Oh ! parler en ces termes de ton flirt, dit Mme Reumeil avec un bon rire indulgent.

— Un flirt qu je n'ai pas cherché, tu peux le croire, et qui finira par me rendre ridicule avec ses mines. Bref, ne voulant pas exhiber ce bouffon plus qu'il n'était nécessaire, je l'ai entraîné à la galerie surmontant la piste et je l'ai questionné.

— Sur ?

— Des choses... Par exemple, comment il se faisait que *toute* notre bande était réunie avant l'heure fixée pour le rendez-vous (j'étais arrivée à quatre heures vingt-cinq) et comment il était là, lui, Arnaud. Il m'a répondu qu'il ignorait à quelle heure devaient se réunir nos amis, mais qu'il était bon dernier en arrivant à quatre heures vingt. Le mieux est qu'il m'attendait, puisque c'était grâce à un pneu de Catherine qu'il avait connu ma présence.

La jeune fille martelle la phrase qui suit :

— ...et appris que je serais heureuse de patiner avec lui.

La petite vermicellière se tait un instant pour se servir de la compote de pommes, puis elle continue :

— Ces confidences faites en toute innocence me firent comprendre que j'avais été jouée par la Jolie-Laide qui, *primo*, m'avait caché la partie projetée — je l'ai apprise par un bavardage d'amie ; *secundo*, que Cathe m'avait donné une heure inexacte ; *tertio*, qu'elle avait voulu réunir M. Darcueil et Fanny avant ma venue.

— Dans quel but, ce plan machiavélique ?

— Peut-être celui de pourvoir la Belle d'un époux ; peut-être simplement pour le plaisir de m'agacer, ayant remarqué, la nuit précédente, que M. Darcueil me plaisait.

— Te plaisait, répètent le père et la mère, peu habitués à de telles déclarations.

— Comme te plaisent tous ceux qui te trouvent jolie, ajoute Mme Reumeil.

Alize ne répond pas immédiatement. Elle a mis ses coudes sur la table et le menton dans la conque de ses mains ; elle semble perdue dans une profonde rêverie ; puis, brusquement :

— Si nous passions au salon, j'ai entendu la femme de chambre y déposer le plateau portant le café paternel et nos infusions.

Mme Reumeil est debout avant les derniers mots de sa fille qui la prend par la taille et l'entraîne, pendant que le fabricant de pâtes les regarde marcher en pensant :

— Sont-elles délicieuses !

Mme Reumeil reprend son grand fauteuil ; son mari allume un cigare et comme tous les soirs il marche de long en large dans la pièce. Il appelle cet exercice « sa promenade digestive ».

Alize boit le thé brûlant à petites gorgées ; puis, reposant sa tasse :

— Georges Darcueil ne ressemble pas aux jeunes gens que je connais, dit-elle lentement. Son physique ne me laisse certes pas indifférente, mais j'aime surtout son esprit cultivé sans pédanterie, sérieux sous une amabilité mondaine. Il est ingénieur-chimiste, je vous l'ai dit ; il a occupé une situation à Bordeaux et, rentré à Paris, il en cherche une autre. Je tiens ces renseignements de la bouche d'Arnaud ; naturellement, il faudra les contrôler ; s'ils sont exacts et que tu veuilles m'être fort agréable, mon cher papa, il sera indispensable que tu t'attaches ce jeune homme.

— Et pourquoi faire ? Launay d'une part qui, de simple ouvrier avec mon père, est devenu contremaître sous mes ordres, moi de l'autre — moi qui, mademoiselle, suis « aussi » ingénieur-chimiste, ne vous déplaise — nous suffisons. Que diable veux-tu que je fasse de ce Darcueil, fillette ?

— Ce qu'un grand chef de fabrication comme toi, fût-il *lui-même* ingénieur-chimiste, peut faire d'un jeune collègue dont la collaboration lui permet un peu de repos.

— Mais, je ne suis pas encore un invalide !

— Tu ne seras jamais un invalide et je ne t'ai donné que la raison officielle. Voici la vraie, celle qui ne doit être connue que de nous trois : il est certain que ce jeune homme est celui qui me plaît le mieux parmi tous ceux que je connais. J'aime les hommages des autres, mais, aux phrases les plus hyperboliques, je préfère son silence admiratif qui est bien le plus délicat compliment qu'une femme puisse recevoir. Parce que je ne le vois pareil à nul autre, j'éprouve une attirance vers lui et je veux me rendre compte si ce sentiment prendra racine. Dans ce cas, Georges Darcueil aurait de grandes chances de devenir ton gendre.

— Tu m'as accoutumé à bien des fantaisies et à pas mal d'extravagances que je trouvais admirables parce que ma fille en était l'auteur ; mais tout de même, celle-ci dépasse les bornes. Tu ne t'imagines pas que je vais te donner au premier venu ?

— Je ne serais pas ton Alize, si je croyais cela, mon cher père, riposte la jeune fille en riant Au contraire, je pense être très sage en désirant connaître, juger et apprécier un garçon qui me plaît, avant de lui confier le soin de mon bonheur futur. Par ailleurs, le trouvant à mon goût, il n'y a pas en moi assez d'altruisme pour lui faire épouser Fanny.

(à suivre)

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France).